MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Liberté
Égalité
Fraternité

FICHE DOMAINES TECHNIQUES

DOMAINE N°05 - Maintenance des équipements de lutte contre l'incendie

Périmètre des prestations

Cette fiche fournit un cadre du niveau de service attendu par le maître d'ouvrage en matière de maintenance et d'exploitation Maintenance des équipements de lutte contre l'incendie à travers une liste d'actions à réaliser.

- Assurer l'exploitation et la maintenance suivant les standards réglementaires et normatifs en vigueur.
- Gérer et contrôler l'état et la fonctionnalité des équipements au moyen de plans de maintenance préventive programmés, d'une maintenance corrective via un centre d'appels et d'une résolution rapide de tout problème.
- Respecter les exigences légales en matière de santé et de sécurité

Moyens humains

Techniciens qualifiés

Moyens matériels

Cette liste de moyens matériels n'est pas exhaustive. Le titulaire pourra compléter avec tout équipement, outil ou matériel qu'il jugera nécessaire afin de garantir la bonne exécution.

Matériel pour la maintenance des extincteurs

- **Kit de maintenance d'extincteurs** comprenant :
 - Clés spécifiques pour ouvrir les extincteurs (à poudre, CO_2, eau…).
 - Outillage manuel : tournevis, pinces, clés à molette, clés dynamométriques.

Normes et réglementations applicables

- **Normes :** EN 16005 ; NF 13241-1

- **Arrêtés et Décrets :** Le titulaire réalise la maintenance préventive et corrective des installations de lutte contre l'incendie suivant la réglementation APSAD (en termes d'organisation de la prestation et du rendu au bénéficiaire).

PROTECTION INCENDIE

Le périmètre technique (liste non exhaustive)

Les prestations forfaitaires concernent les familles d'équipement suivantes :

- Bouche incendie, robinet d'incendie armé (RIA), colonne sèche, colonne humide, extincteur portatif, extinction automatique, plan d'évacuation, bâche à incendie, Sprinkler (surpresseur d'eau, réservoir, pompes, mousseurs, gicleurs).

Spécificités de la fiche

TITULAIRE intègre dans les prestations forfaitaires les spécificités techniques décrites ci-dessous.

Les détails des gammes par équipement et par périodicité sont indiqués ci-dessous.

De manières générales, le TITULAIRE a un devoir de conseil sur la remise en état des équipements ainsi que la programmation du remplacement des équipements.

Le TITULAIRE intègre dans les prestations forfaitaires les spécificités techniques suivantes :

MR : Extincteur (tous types) : Réalisation des maintenances conformément à la norme NF S 61-919 Maintenance des extincteurs d'incendie portatifs à minima annuellement.

Le remplacement des extincteurs de plus de 10 ans ainsi que son environnement sont Hors Forfait (calculés suivant le BPU).

Le TITULAIRE doit anticiper le remplacement des extincteurs (et leurs environnements) afin de ne pas dépasser une durée de vie maximum fixée à 10 ans. Il anticipera la commande et le nombre de visites du site l'année du remplacement.

MR : Poteau et bouche d'incendie : Vérification visuelle, vérification hydraulique et mesurage du débit conformément à la norme NF S62 -200 Matériel de lutte contre l'incendie – Poteaux et bouche d'incendie – Règles d'installations, de réception et de maintenance, à minima annuellement.

MR : Sprinkler : Réalisation des maintenances hebdomadaires, trimestrielles, semestrielles et annuelles conformément à la norme NF EN 12845 Installations fixes de lutte contre l'incendie.

La maintenance Sprinkler est à planifier conjointement avec le BÉNÉFICIARE (inclue au forfait).

MR : RIA : Conformément à la norme NF S 62-201 Matériels de lutte contre l'incendie – Robinets d'incendie armées équipés de tuyaux semi-rigides – règles d'installations et de maintenance de l'installation, le TITULAIRE réalise à minima l'inspection trimestrielle et les maintenances annuelles, quinquennales et décennales.

MR : Colonne sèche : le TITULAIRE réalise le contrôle visuel trimestriel, la vérification annuelle et quinquennales conformément à la norme NF S 61-759 Matériel de lutte contre l'incendie – colonnes d'incendie – Installation et maintenance

MR : Désenfumage naturel (y compris exutoires): le TITULAIRE effectue la maintenance annuelle conformément à la réglementation. Pour les systèmes pneumatiques le TITULAIRE procède au remplacement des cartouches CO2 et s'assure de la présence d'une cartouche de rechange dans les coffrets de commande.

Plan d'évacuation et d'intervention : vérification annuelle des plans d'évacuation et d'intervention. La mise à jour des plans après travaux est à l'initiative du TITULAIRE. La mise à jour des plans est au forfait si le plan est disponible dans un format modifiable.

Les plans doivent être décrochables.

Gammes de maintenance minimales : détails (liste non exhaustive)

Légende :

H : Hebdomadaire	A : Annuel
TR : Trimestriel	Q : Quinquennal
S : Semestriel	D : Décennal

La marque « X » indique une périodicité minimale.

Les détails de gammes présentés ci-après ne sont en aucun cas une liste exhaustive. Les actions de maintenances nécessaires doivent être réalisées pour veiller au bon fonctionnement des appareils.

Equipements	Description	H	T	S	A	Q	D
Extincteurs tous types	Vérification des dispositifs de commande, de la lance et du diffuseur				X		
Extincteurs tous types	Remplacement de la goupille et la fixation du scellé suivant la couleur réglementaire de l'année				X		
Extincteurs tous types	Remplir l'étiquette d'entretien et le replacer sur son support ou à l'emplacement réservé pour les extincteurs mobiles (à roue)				X		
Extincteur à pression auxiliaire	Vérification par pesée de la cartouche CO2 et si besoin le remplacement				X		
Extincteur à pression auxiliaire	Examen de l'agent extincteur				X		
Extincteur à pression auxiliaire	Contrôle de l'état intérieur de l'extincteur				X		
Extincteur à pression auxiliaire	Remplacement des joints d'étanchéité				X		
Extincteur à pression permanente	Vérification de l'indicateur de pression fixé sur l'extincteur				X		
Extincteur à pression permanente	Contrôle de la pression par démontage de l'indicateur et utilisation d'un manomètre tes				X		
Extincteur à pression permanente	Remplacement du joint torique et si la pression est insuffisante				X		
Extincteur CO2	Mesure du poids de l'extincteur et comparaison avec la masse enregistrée sur l'appareil				X		
Extincteur CO2	Vérification de la date d'épreuve indiquée				X		
Poteau et bouche incendie	Aspect général et bonne accessibilité, présence de l'ensemble des éléments constituant le poteau ou la bouche incendie				X		

Equipements	Description	H	T	S	A	Q	D
Poteau et bouche incendie	Constater l'absence de fuite d'eau				X		
Poteau et bouche incendie	Vérification hydraulique				X		
Poteau et bouche incendie	Mesurage du débit avec un débitmètre				X		
Poteau incendie	Vérifier que la hauteur du demi-raccord par rapport au niveau du sol est respectée				X		
Sprinkler	Vérifier les niveaux d'eau	X					
Sprinkler	Vérifier la position des vannes d'arrêt	X					
Sprinkler	Réaliser les relevés des manomètres	X					
Sprinkler	Vérifier le fonctionnement du gong hydraulique, démarrer les pompes automatiques, procéder au redémarrage des moteurs diesel, vérifier les systèmes de chauffage contre le gel	X					
Sprinkler	Revue de l'installation au regard de l'évolution du risque protégé		X				
Sprinkler	Vérification des sources d'eau, de la motopompe diesel, les postes de contrôle et le réseau			X			
Sprinkler	Actions du contrôle trimestriel et essais de débit des pompes automatiques et de défaut de démarrage du moteur diesel, et contrôle des réservoirs et filtres.				X		
RIA	Vérifier le bon fonctionnement des vannes, du réseau d'alimentation et des sources				X		
RIA	Rechercher d'éventuelles dégradations		X				
RIA	Mesurer la pression du réseau		X				
RIA	Veiller à la bonne accessibilité de chaque RIA		X				
RIA	Actions de l'inspection trimestrielle et vérification du fonctionnement en eau de chaque RIA, le débit, la pression du réseau, et le fonctionnement des dispositifs de surpression				X		
RIA	Ajout de l'étiquette de vérification de chaque RIA				X		
RIA	Actions de la maintenance annuelle et soumettre tous les tuyaux des RIA à un essai de pression maximale de service					X	
RIA	Changement de tous les joints d'étanchéité de chaque RIA					X	
RIA	Nettoyer et entretenir tous les réservoirs					X	
RIA	Actions de la maintenance quinquennale et contrôle de l'état de corrosion interne des tuyauteries, rinçage des canalisations						X
Exutoire de fumee/trappe de desenfumage	Contrôle de l'alimentation électrique, pneumatique.				X		
Exutoire de fumee/trappe de desenfumage	Contrôle de l'état de la sparklet.				X		

Equipements	Description	H	T	S	A	Q	D
Exutoire de fumee/trappe de desenfumage	Contrôle du contact fin de course (report pompiers).				X		
Exutoire de fumee/trappe de desenfumage	Contrôle des joints de scellement et des matériaux réfractaires.				X		
Exutoire de fumee/trappe de desenfumage	Vérification fonctionnelle de la commande manuelle.				X		
Exutoire de fumee/trappe de desenfumage	Contrôle de l'asservissement électrique au ventilateur.				X		
Exutoire de fumee/trappe de desenfumage	Contrôle mécanique des pièces en mouvement.				x		
Ventilateurs de désenfumage	Contrôle de l'intensité du moteur.				X		
Ventilateurs de désenfumage	Contrôle de l'isolement du moteur.				X		
Ventilateurs de désenfumage	Contrôle de l'état de la cage ou des grilles.				X		
Ventilateurs de désenfumage	Contrôle de la fixation du ventilateur et du moteur.				X		
Ventilateurs de désenfumage	Essai du ventilateur.				X		

Livrables spécifiques

- **Rapports annuels**, uniquement les livrables spécifiques dus au titre des prestations de cette fiche
- **Renseignement du registre de sécurité après chaque intervention :** date, nom de l'intervenant, signature et cachet de l'entreprise
- **La mise à jour des plans d'évacuation**
- **Compte-rendu d'intervention** dans une GMAO

Limites de prestations / prestation non incluses au forfait

- Compétences ou moyens nécessaires niveau de maintenance 5 selon la norme NF X 60-000 (seuls les niveaux 1 à 4 sont inclus au forfait)